

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION - ANNÉE 2019

- 20 € pour les entreprises unipersonnelles ou micro entreprises
- 50 € pour les entreprises de 2 à 5 salariés
- 200 € pour les entreprises de 5 salariés et plus

montant déductible au titre des charges de votre entreprise, sur facture émise suite au règlement

Montant de votre adhésion : €

- Règlement par chèque libellé à l'ordre de Association Rives de Meurthe
- Règlement par virement bancaire (coordonnées bancaires en annexe)
- J'ai besoin d'une facture pour procéder au paiement

ENTREPRISE :

EFFECTIF AU 1ER JANVIER 2019 :

SECTEUR D'ACTIVITÉ :

ADRESSE POSTALE:

.....

.....

N° DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE EMAIL :

RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

NOM :

PRÉNOM :

N° DE TÉLÉPHONE (LIGNE DIRECTE) :

ADRESSE EMAIL :

PERSONNE CONTACT POUR LES RIVES DE MEURTHER
(personne qui reçoit et relaie les informations des Rives de Meurthe)

NOM :

PRÉNOM :

N° DE TÉLÉPHONE (LIGNE DIRECTE) :

ADRESSE EMAIL :

PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ENTREPRISES - PDIE



Une démarche co-constructive pour optimiser les déplacements des salariés du quartier, inciter à l'utilisation de moyens alternatifs à la voiture individuelle, réduire les émissions polluantes et diminuer le trafic routier.

Le PDIE est piloté par l'association des Rives de Meurthe, avec la Ville de Nancy, la Métropole du Grand Nancy, la Scalen et la Solorem.

Jusqu'à 200 € d'économie sur l'achat de votre vélo électrique grâce au PDIE.

Il s'agit d'un espace de réflexions, de concertations et d'actions sur les grands enjeux de mobilités en milieu urbain.

Le PDIE fait l'objet d'une cotisation complémentaire de 5 € par salarié.

Je souhaite obtenir plus d'informations concernant le PDIE : pdie@rives-de-meurthe.fr

J'adhère au PDIE : OUI NON

L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION VOUS DONNE ACCÈS À :

Application ecodRiv : diffusion de vos offres promotionnelles via une application smartphone géolocalisée. Elle peut être téléchargée gratuitement sur AppStore ou Google Play.



Vous pouvez publier jusqu'à trois offres commerciales différentes. Vous décidez de leur contenu, de leurs modalités d'accès et de leur durée.

Pour publier vos offres, adressez les éléments suivants à ecodriv@rives-de-meurthe.fr :

- votre annonce en 150 caractères
- le logo de votre entreprise
- une photo (de bonne qualité) illustrant votre offre - facultatif
- la période de validité de votre offre

Comité d'entreprise Grand Est

La carte inter-CEA pour **8 € par an et par personne**.

Concerts, spectacles, cinéma, locations et séjours vacances, voyages, sport et loisirs, la carte inter-CEA vous fait bénéficier, ainsi qu'à vos salariés, de tous les avantages d'un comité d'entreprise, quelle que soit la taille de votre structure.

Retrouvez toutes les offres sur www.intercea.fr

Demandez votre carte à l'adresse suivante : contact@rives-de-meurthe.fr

Événements, rencontres et animations organisés par l'association durant l'année

Service gratuit pour les entreprises adhérentes.

Les membres de l'association sont régulièrement conviés aux **Convivales des Rives de Meurthe**. Des occasions uniques pour faire des rencontres, créer du lien et échanger autour d'un verre et dans une ambiance conviviale.

Les salariés des entreprises adhérentes peuvent également participer gratuitement (ou à un tarif très préférentiel) aux **animations et manifestations** organisées régulièrement dans le quartier. Quelques exemples : « les fées du sport », ateliers bien-être, sorties vélo, fêtes de la mobilité et des voisins...

Consultez l'agenda des manifestations sur le site web www.rives-de-meurthe.fr ou sur la page Facebook de l'association.

L'accès aux espaces de travail et de réflexions

L'association a structuré son activité autour de **quatre commissions** : Sécurité et aménagement, ecodRiv, Sport, loisirs, bien-être et Plan de déplacements inter-entreprises.

PDIE - Plan de déplacement inter-entreprises (sous réserve d'une cotisation supplémentaire)

Voir page 2